



ASSOCIATION FRANCAISE DE
SPEEDCUBING

Assemblée Générale

11 décembre 2022

1 Organisation

L'Assemblée Générale de l'association a eu lieu en ligne, sur la plateforme de streaming Twitch. Le lien a été rendu public lors de l'invitation à l'Assemblée Générale. Toutes les personnes intéressées ont ainsi pu y assister et participer via le chat en ligne. Les adhérent·e·s ayant manifesté leur intérêt à prendre la parole ont pu participer en vocal, via l'application Jitsi.

Étaient présents en vocal : Pauline Bonnaudet (Présidente), Hippolyte Moreau (Trésorier), Maxime Lefebvre (Secrétaire), Antoine Piau (Délégué WCA), Jules Desjardin (Délégué WCA), Mario Laurent (Responsable stream), Philippe Virouleau (Délégué WCA).

L'ensemble des votes effectués lors de l'Assemblée Générale a été réalisé en ligne via l'outil spécifique développé par l'équipe informatique de l'association. Cet outil n'est accessible qu'aux adhérent·e·s qui peuvent ainsi voter de façon anonyme. À des fins de transparence, l'accès au code source de cet outil est ouvert au lien suivant : <https://github.com/speedcubingfrance/speedcubingfrance.org>

2 Bilan de l'année

2.1 Mise à jour des statuts et création du règlement intérieur

Comme nous l'avions indiqué un peu plus tôt dans l'année, le Bureau souhaitait refondre les statuts de l'association, afin de faciliter la gestion de certains cas flous jusque là, mais aussi pour assainir le document. Cette refonte a également entraîné la création d'un règlement intérieur qui nous permet d'apporter rapidement certaines modifications au fonctionnement l'association (ex : le montant des adhésions), sans en modifier le modèle intrinsèque, ce qui nécessiterait un vote en Assemblée Générale.

Un soin particulier a été apporté sur les points suivants :

- Anonymisation de l'adresse du siège social dans les statuts ;
- Reprise du système de vote pour les assemblées générales, pour passer à un vote à la majorité relative ;
- Création d'un Bureau Élargi pour pouvoir augmenter les nombre de décisionnaires sur plusieurs sujets importants ;
- Création d'un règlement intérieur pour faciliter le fonctionnement quotidien de l'association ;
- Clarification des procédures de démission des membres du Bureau Restreint ;
- Clarification des procédures de dissolution de l'association.

Une Assemblée Générale Extraordinaire a eu lieu le 27 juin 2022 pour valider ces changements. L'ensemble des documents ont ensuite été déposés en préfecture dans l'été. Ces documents sont disponibles sur notre site internet, dans la section Documents.

2.2 Les différentes animations au cours de l'année

Cette année nous avons effectué très peu d'animations avec l'AFS. Seul un évènement à eu lieu à Saumur le 25 juin dernier, avec la participation de +2Cubes. L'association ayant fait la demande a été satisfaite par notre aide, même si la journée n'a pas rencontré le succès souhaité du fait d'une météo capricieuse.

Nous restons ouverts aux animations et y répondons favorablement dans la plupart des cas, selon les modalités demandées.

2.3 La communication

L'équipe communication est toujours présente au sein de l'association et répond aux tâches suivantes : réponses aux e-mails reçus sur l'adresse de contact de l'association (Antoine Piau, Atalis Safont, Jules Desjardin, Mario Laurent, Philippe Virouleau + Bureau), renforcement de notre présence sur les réseaux sociaux (Delphine Tran, Nicolas Gertner, Pauline Bonnaudet et Rémi Esturoune) et maintien du site de l'AFS (Antoine Piau, Philippe Virouleau).

Les travaux principaux couverts cette année sont :

- Création d'une base de données de réponses, pour permettre de faciliter la tâche de l'équipe communication et d'harmoniser le discours de l'AFS vers l'extérieur ;
- Rédaction d'une newsletter mensuelle, pour tenir l'ensemble des abonné-e-s au courant de l'actualité de l'association ;
- Stabilisation de l'équipe réseaux sociaux, avec une meilleure organisation pour suivre le fil des compétitions et des records annoncés, ainsi que les autres évènements de l'association ;
- Amélioration de certaines pages du site web pour se mettre à jour / développer certains points.

L'ensemble de ces travaux est toujours en cours, donc si vous êtes motivé-e-s pour nous aider, n'hésitez pas à nous envoyer un e-mail sur notre adresse de contact, disponible sur le site, pour en discuter.

2.4 Création d'un nouveau logo

En cette fin d'année, l'association a lancé un grand concours auprès de l'ensemble de la communauté afin de définir un nouveau logo pour l'AFS. Ce concours a permis de recueillir 47 propositions de logo au 1er décembre 2022. Les membres du Bureau Restreint ont ensuite voté pour définir une liste de logo à soumettre aux votes des adhérent-e-s. Sur toutes les propositions, 5 d'entre elles ont été sélectionnées, car ayant reçu une note supérieure à 4/5. Du 3 au 10 décembre 2022, les adhérent-e-s ont pu exprimer leur voix en notant chaque proposition restante avec une note allant de 1 à 5.

Le logo suivant, envoyé par Célia Déglise, a été désigné vainqueur avec près de 70% d'approbation.



Dans les prochains mois, ce logo sera retravaillé pour en donner un rendu final. Ce logo final sera utilisé à terme comme le nouveau logo de l'AFS.

L'ensemble des participant-e-s sera contacté prochainement.

Mario Laurent profite de l'occasion également pour proposer l'utilisation d'une mascotte, qu'il a lui même dessinée et retravaillée avec Delphine Tran. Plusieurs personnes ont manifesté leur intérêt dans le chat. Le Bureau reste ouvert à l'officialisation de cette mascotte comme mascotte de l'AFS dans un futur proche.

2.5 Point général sur les compétitions

Cette année marque la reprise, à un rythme normal, des compétitions officielles en France. Le nombre de compétitions organisées a même atteint un record avec pas moins de 28 compétitions en France sur l'année et 925 compétiteur-ric-e-s uniques. L'AFS a contribué à toutes les compétitions organisées sur le territoire national, que ce soit pour le prêt de matériel, de l'assurance ou pour le financement.

Un autre record a été battu cette année, puisque nous sommes arrivés à fédérer l'adhésion de plus de 250 personnes en 2022. À ce jour, environ 240 adhérent-e-s sont encore enregistré-e-s.

2.6 Championnats de France 2022

Après deux années blanches, les Championnats de France ont enfin pu être organisés à Sorgues (Vaucluse) du 26 au 28 août dernier. L'organisation a été un peu compliquée car nous n'avons pu définitivement confirmer la disponibilité de la salle qu'en mai. Mais nous tenions absolument à faire des championnats en 2022 et l'édition a été à la hauteur des attentes : environ 200 compétiteurs, beaucoup d'adhésions durant le WE, notamment grâce aux t-shirts et beaucoup de retours très positifs.

Nous espérons pouvoir faire aussi bien en 2023 !

2.7 WCA Dues

Les WCA Dues sont des "taxes" que la WCA nous réclame à chaque fois que nous organisons une compétition. Jusqu'au 25 octobre, leur montant s'élevait à 1 \$/compétiteur/compétition.

Au milieu de l'année, la WCA a décidé de "professionnaliser" certaines tâches, notamment en ce qui concerne le développement et le maintien des outils informatiques. Pour cela, elle a choisi qu'une partie des financements viendrait de l'augmentation des WCA Dues. Cette augmentation se concrétise pour la France par un passage à 3 \$/compétiteur/compétition, avec mise en application pour les compétitions annoncées après le 25 octobre.

Le coût des inscriptions aux compétitions en France servant principalement à payer les WCA Dues, ce changement a eu un impact énorme pour l'AFS. L'ancien modèle AFS n'aurait pas tenu avec ces nouveaux tarifs ce qui nous a obligé à envisager une refonte globale tout en gardant à l'esprit notre souhait : garder une accessibilité maximale pour le plus de monde possible.

Deux modèles viables ont été proposés par le Bureau Restreint :

- Adhésion à 15 €, gratuité des compétitions pour les adhérent·e·s et les nouveaux·elles compétiteur·rice·s, 5 € pour les autres, ou,
- Adhésion à 10 €, gratuité des compétitions pour les nouveaux·elles compétiteur·rice·s, 2€ pour les adhérents, 5 € pour les autres.

Le premier modèle a été choisi par vote accessible à l'ensemble de la communauté.

Le Bureau Restreint est confiant dans la viabilité de ce modèle, mais restera attentif à l'évolution de la santé financière de l'AFS afin de déceler les éventuelles ajustements à apporter à ce modèle au besoin. L'impact de ce changement sera de toutes façons observable sur du long terme, les adhésions précédemment effectuées restant valides et un grand nombre de compétitions en 2023 bénéficiant encore de l'ancien modèle, car annoncée après le 25 octobre.

2.8 Bilan matériel

À ce jour, l'association possède 4 valises de timers et displays pour les compétitions, soit :

- 40 timers (Gen 3 et 4) ;
- 17 displays (Gen 3) et 20 pieds de maintien ;
- 40 chronos à mains.

En plus de ce matériel, l'association possède en bien propre :

- 2 sacs de multi comprenant des harmonica holders (état à vérifier) et des nappes ;
- Des caches cube et caches clock en grand nombre ;
- Des piles en encore plus grand nombre ;
- 3 roll-ups avec le logo de l'association ;
- 1 drap avec l'ancien logo de l'association.

2.9 Bilan financier et présentation des comptes

Le bilan financier est présenté par Hippolyte Moreau, Trésorier de l'association. Il est établi du 1er décembre 2021 au 1er décembre 2022.

Dépenses		Recettes	
Assurance	109,07 €	HelloAsso (adhésions et dons)	3021,15 €
Site Internet	384,00 €	Stripe (inscriptions)	291,16 €
Financement compétitions	1546,57 €	Twitch	37,34 €
WCA Dues	2064,67 €	Buvette CDF	1179,00 €
Matériel	283,05 €	Dons organisateurs	252,00 €
Total	4043,59 €	Total	4780,65 €

L'association enregistre donc un bénéfice de 737,06 €.

Côté compétition, si on se base uniquement sur les WCA Dues et les inscriptions, le bilan est très légèrement négatif. Cependant, plusieurs dons lors des inscriptions viennent compenser et permettent de finir avec un bilan plutôt positif. Cela montre bien que notre système est fonctionnel et adapté à la réalité du terrain.

Solde du compte bancaire au 01/12/2021 (AG précédente) : 7224,10 €

Solde du compte bancaire au 01/12/2022 : 7948,96 €

Recettes à venir : Stripe (4175,07 €), Hello Asso (445,00 €) ;

Dépense à venir : Remboursements restants CDF (163,86 €), salle Marseille (218,52)

Montant réel disponible d'ici la fin de l'année sur le compte : environ 12 180 €

2.10 Validation du bilan financier

Avec 24 votes pour et 1 vote contre (96% d'approbation), le bilan financier de l'association est validé.

3 Election du nouveau bureau restreint

Comme le stipulent les statuts de l'association, le mandat du Bureau Restreint prend fin au bout d'un an. De nouvelles élections se tiennent lors de l'Assemblée Générale.

Les membres du Bureau Restreint actuel se représentent au même poste. Aucune autre candidature n'a été déclarée.

Les votes ont lieu en ligne avec les résultats suivants :

- Avec 25 votes pour (100% d'approbation), Pauline Bonnaudet est réélue Présidente ;
- Avec 23 votes pour (100% d'approbation), Hippolyte Moreau est réélu Trésorier ;
- Avec 22 votes pour et 1 vote contre (95,6% d'approbation), Maxime Lefebvre est réélu Secrétaire.

4 Projets

4.1 Matériel et financement des compétitions

Le matériel que nous possédons pour les compétitions est vieillissant. De plus, l'augmentation du nombre de Délégué-e-s rend parfois difficile le transfert des valises entre deux compétitions. Pour palier ce problème, le Bureau Restreint a décidé d'investir dans deux nouvelles valises complètes, comprenant chacune 10 timers, 5 displays et 10 chronos à main.

Pour les timers, nous pensons partir sur des Gen 5 pour nous mettre à jour et parce qu'il devient difficile de trouver des générations plus anciennes en grand nombre.

Pour les displays, nous avons longtemps hésité à partir sur les displays QiYi, moins chers et moins lourds. Cependant, suite aux tests effectués par Jean-Baptiste Tar, nous avons conclu que ces derniers étaient beaucoup trop énergivores pour être rentables sur le long terme. Pour le moment, nous restons dans l'idée d'acheter des displays SpeedStacks mais restons à l'écoute pour de nouvelles opportunités futures.

Nous prévoyons en plus de tout cela, l'achat de 5 timers et 2 displays supplémentaires, pour compenser les pannes à venir sur les valises existantes.

Enfin, nous rachèterons au moins une valise pour remplacer la valise grise qui a perdu une roue lors de la compétition à Massy.

Côté financement des compétitions, nous proposerons notre aide comme d'habitude et selon le contexte local (manque de compétition dans certaines zones par exemple). A ce jour, pas de compétition spécifiquement visée, mais cette aide continuera d'exister au besoin.

4.2 Championnats de France 2023

Comme annoncé lors des Championnats de France 2022, l'édition 2023 se tiendra du 6 au 8 mai 2023 à Tigery, en région parisienne. Tout cela est en préparation et est chapeauté par Abdelhak Kaddour, en collaboration avec l'AFS. La compétition s'annonce déjà très belle et devrait être annoncée en janvier prochain.

4.3 Relance de la vente de t-shirts et de vestes

Nous attendions d'avoir un nouveau logo avant de nous lancer, mais nous avons toujours pour projet de préparer de nouvelles ventes de vêtements et/ou goodies. L'idée serait déclinée sous deux aspects :

- Une ou plusieurs ventes ponctuelles de vêtements personnalisés et aux couleurs de l'AFS, peut être réservée au adhérent·e·s. La distribution se ferait en compétition directement ;
- La création d'une boutique en ligne, inscrite dans la durée, permettant d'acheter du merchandising AFS non personnalisé.

C'est quelque chose qui revient régulièrement dans les discussions et qui nous tient à cœur.

Nous souhaiterions si possible rendre tout cela disponible d'ici l'été, mais aucune date précise n'est fixée. Suite à une question sur le chat, le Bureau Restreint confirme qu'il fera son possible pour proposer des produits créés en France et de façon responsable, tout en gardant à l'esprit qu'il faut que tout cela reste abordable.

5 Rappel sur la gestion du matériel

Nous souhaitons rappeler aux organisateur·rice·s de compétitions, qu'au moins l'un·e d'entre eux·elles doit être adhérent·e à l'AFS pour pouvoir prétendre au prêt de matériel. Ce matériel se trouve ainsi sous la responsabilité des organisateur·rice·s membres de l'association, même si le transport incombe à un·e Délégué·e.

Nous vous remercions par avance pour le respect du matériel.

6 Point newsletter : retours et améliorations

Les retours sont plutôt positifs concernant la newsletter. Aucune proposition spécifique de modification n'a été émise. Nous restons tout de même ouverts tout au long de l'année pour des propositions sur notre adresse de contact ou directement en réponse aux newsletters.

7 Point sur le sexisme et le harcèlement

Plusieurs membres du Bureau Élargi ont reçu des remontées de comportements inacceptables, principalement en ligne mais aussi en présentiel. De notre côté, nous avons des échanges informels avec la WCA et notamment son comité disciplinaire mais aucune action concrète n'a pu être mise en place. Pour le moment, les actions ou paroles hors compétitions restent dans une certaine zone grise de la mission des comités disciplinaires des chaque entité.

Il est d'autant plus difficile pour nous d'intervenir car nous dépendons quand même directement de la WCA. Nous ne pouvons par exemple pas bannir quelqu'un des compétitions françaises si le WDC n'a pas décidé d'un bannissement au préalable. Cependant, l'Association, en tant que représentante régionale de la WCA, a des responsabilités, et aussi des devoirs avoir de garantir la cohésion et le bon fonctionnement de la communauté en France.

Sur proposition de la Présidence, nous souhaitons donc créer une cellule d'écoute au sein de l'AFS, en plus du comité disciplinaire déjà existant. Celle-ci aurait une adresse dédiée avec une transparence absolue sur les membres de ladite cellule. L'objectif est que les personnes puissent nous écrire en toute confiance et ainsi se confier sur des situations problématiques vécues en compétition et/ou au sein de la communauté.

Cette cellule d'écoute couvrirait donc tous les aspects de harcèlement : sexisme, harcèlement entre personnes de même genre, racisme, LGBT*phobies. Toutes les situations résultant d'un comportement jugé inapproprié voire inacceptable pourront être remontées. Le but serait d'écouter, d'aider à la résolution des problèmes en tant que médiateurs, mais aussi éventuellement d'accompagner à la remontée des infos au WDC, voire aux autorités compétentes françaises, selon les souhaits et capacités des personnes concernées.

Jules Desjardin, en tant que membre du WDC (comité disciplinaire de la WCA), réagit au fait qu'il est effectivement compliqué de bouger les choses au sein de la WCA. Il nous indique que des propositions sont faites au sein du WDC pour essayer de rayonner un peu en dehors des compétitions, grâce notamment aux remontées d'informations fournies par les organisateur·rice·s et organisations régionales. Mais les motions (règles de fonctionnement) du comité restent pour le moment bloquantes, même si Jules pense que les choses pourraient évoluer dans de futures versions desdites motions.

Nous rappelons que la création d'une cellule d'écoute au sein de l'AFS n'empêche pas de contacter en même temps des professionnel·le·s.

Notre objectif est de garder une ambiance saine au sein de la communauté et non de taper bêtement sur les gens. Mais le cube est un loisir et nous souhaitons qu'il le reste.

8 Questions diverses

Les questions suivantes ont été posées directement sur le chat :

- Manque-t-on de Délégué.e.s en France ? Réponse : Globalement nous sommes le bon nombre en ce moment par rapport à la demande au niveau local, surtout depuis le retour d'Hippolyte Moreau du côté de Grenoble.
- Doit-on faire valider les comptes par une entité externe quelconque ? Réponse : A priori non, on ne possède pas assez d'argent sur nos comptes pour avoir besoin de les faire certifier.
- Quel est l'impact sur l'AFS du fait que la WCA souhaite être reconnue tant que sport ? Réponse : A priori pour le moment l'impact est limité. A terme, on risquerait de perdre en indépendance (ex : répercussion sur notre modèle, contrôles anti-dopage, etc.) mais rien n'est encore défini. Dans l'idée, nous sommes globalement contre, mais nous suivons l'évolution auprès de la WCA. Cela reste quelque chose de relativement lointain.
- Quel est le rôle de l'AFS dans la prise de décision sur les bids Worlds/Euro ? Réponse : Sauf si l'AFS venait à proposer d'organiser l'un de ces championnats spécifiquement, l'association n'est pas impliquée dans ces décisions, même en tant qu'organisation régionale. On envisage par contre de modifier le rôle de l'AFS dans le processus de sélection pour les Championnats de France pour revenir à un modèle où un comité indépendant prendrait les décisions sur la base de dossiers fournis par différentes équipes.

Fin à 20h16.

le 11 décembre 2022



Pauline Bonnaudet
Présidente



Hippolyte Moreau
Trésorier



Maxime Lefebvre
Secrétaire